

17/03/2023

Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !

Enquête sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents dans la Vienne

Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf publie une enquête inédite sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle, réalisée fin 2022 par l'institut Opinion Way. Les réponses d'un échantillon de 101 parents du département y sont comparées à celles des 2 500 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'enquête menée par Opinion Way à la demande du réseau Unaf Udaf Uraf apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

Les principaux enseignements de l'enquête

1. **67 % des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois de par la difficulté de recourir aux proches et la rigidité des horaires de travail**
2. **4 parents sur 10 ont déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant.** Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 88 % des parents qui y ont eu recours.
3. **Les attentes vis-à-vis de l'employeur restent fortes : 48 % demandent des horaires flexibles au quotidien et 33 % demandent plus de souplesse sur le télétravail.**
4. Enfin, pour **favoriser la conciliation dans le département**, les parents souhaitent pour leurs enfants en priorité davantage de services culturels ou sportifs (86%), d'établissements scolaires (85%), d'accueil et de loisirs (83%), de garderie scolaire (76%).

Réactions et propositions de l'Udaf de la Vienne et de l'Unaf

1. **Les difficultés de conciliation se sont accrues** depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. **Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.**

2. **Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants** et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour nous, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**
3. **Le coût de l'accueil** est un vrai frein à l'emploi, il est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. **Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.**
4. **Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs**, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour nous, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».**

« Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires pour concilier leurs vies familiale et professionnelle, permet à notre Udaf d'interpeller les acteurs publics (département, Caf, mairies intercommunalités...) et les entreprises locales afin de mettre en œuvre des actions qui améliorent leur vie au quotidien. » Sophie Bouilleau, Présidente de l'Udaf de la Vienne.



Retrouver l'étude sur le site de l'Udaf

Contact presse : Christina GONÇALVES DIAS – cgoncalvesdias@udaf86.fr – 05 49 60 69 64

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 86, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des 121 000 familles du département auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18,4 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Nouvelle-Aquitaine. En savoir plus : <https://www.udaf86.fr/>